

Tam Blondiau-Lebeau

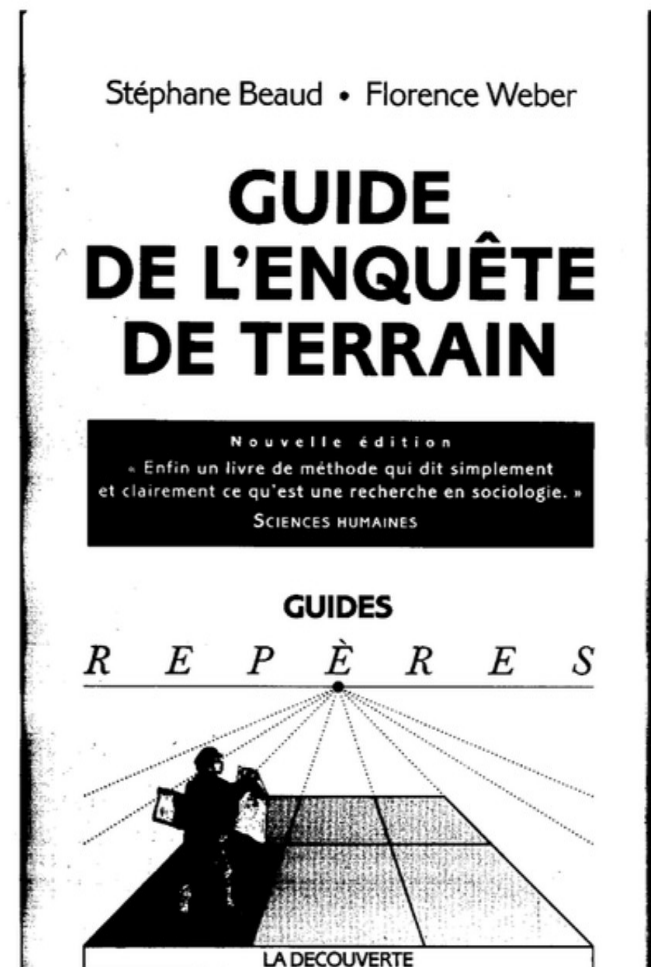
Master en droit public
Master de spécialisation en
étude de genre

Directeur : Manuel Cervera-
Marzal et Julien Pieret



Enquête de terrain sur les usages et les critiques du droit de l'aménagement du territoire par les mouvements sociaux à Liège

- I. Terrain, approche et objectifs
- II. Contexte juridique et socio-historique
- III. Les usages militants du droit
- IV. Critiques ordinaires et mouvements préfiguratifs



I. Être guidé par une question de départ

Comment repenser la gestion des territoires de manière démocratique et écologique ?

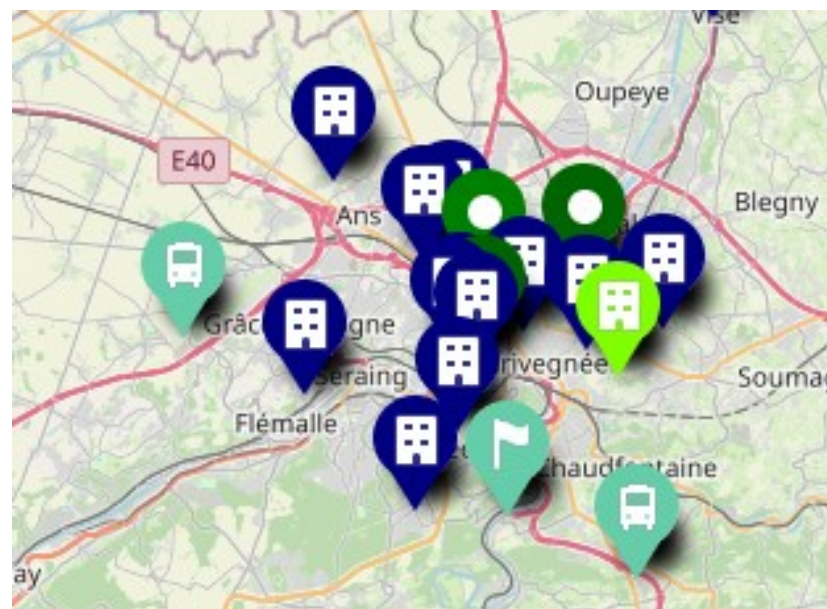
• A. Terrain : Les luttes contre les projets d'aménagement du territoire

- Un continuum entre zone-à-défendre et mobilisations de riveraines
- Une relation ambivalente avec le droit : garant de l'ordre établi et l'arme du droit
- La coordination liégeoise du réseau Occupons le terrain
- Une coordination de collectif avec un double objectif
 - Un bureau de service
 - Politiser les enjeux liés à l'aménagement du territoire



Le réseau Occupons le Terrain

Le réseau Occupons le Terrain réunit des collectifs, des associations et des personnes qui veulent résister aux logiques de bétonnage à tout crin, de rendement à court terme et de domination des intérêts privés. Ensemble, ils veulent assurer à la fois le droit au logement et la préservation des territoires, des cadres de vie, de la biodiversité et des espaces verts.



Le Champ d'Oiseaux menacé à Seraing:
répondez à l'enquête publique!

Pétition contre le projet de General
Construction dans le Bois d'Avroy



Save the date
Le 13/05/23 dès 14h | Val-Saint-Lambert



Les Minuscules
Une balade immersive
Ouverture des inscriptions prochainement

RASSEMBLEMENT CITOYEN
SAUVER LE BOIS ET LES PRAIRIES
DU BOIS DE L'ABBAYE
LE 07/05/22 À 10H | VAL SAINT-LAMBERT
RENDEZ-VOUS DEVANT LE CHÂTEAU DU VAL SAINT-LAMBERT



Bois du Val NETTOYER, RÉNOVER,
STOP AU GASPILLAGE D'ESPACES VERTS !!!

CE QU'ILS VONT DÉTRUIRE



CE QU'ILS VEULENT CONSTRUIRE




LES DÉBUTS

- 29 septembre 2019 : Balade à la découverte de la nature dans le bois de l'Abbaye
- Retrouvailles 2019 : nous y serons présents sur le stand 257 (Occupons le terrain)
- Août 2019 : Constitution en asbl
- Août 2019 : Dépôt d'un recours au conseil d'état contre le permis de bâtir "Accrobranche"
- Juin 2019 : Communication vers la presse pour le crowdfunding et le recours au conseil d'état
- Avril 2019 : Pétition sur change.org (4416 signatures recueillies)
- 29 avril 2019 : Présence au Conseil communal de la ville de Seraing, où la pétition est évoquée
- 18 mai 2019 : Constitution du collectif
- 5 juin 2019 : Lancement de la campagne crowdfunding
- 6 juin 2019 : Ouverture du site web

B. Approche théorique : la sociologie critique et pragmatique

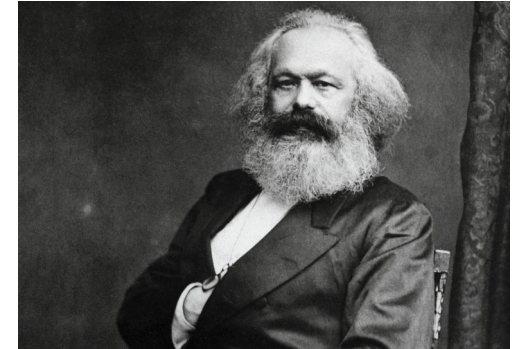
- Inspirées de différents courants :
l'interactionnisme, l'ethnométhodologie, les théories de l'action situées, la tradition philosophique du pragmatisme américain
- Les disputes comme terrain d'enquête
- Liens entre situation micro et macro et l'usage des principes supérieurs communs

Quelques définitions

- Les institutions : des êtres sans corps qui formatent la réalité en édictant un ensemble de règles promulguées et protégées par des êtres qui, eux ont un corps
- Le droit en tant que technologie politique, instrument de mise en équivalence de validité très large, jouant un rôle essentiel dans la stabilisation de la réalité en arrêtant dans les textes les significations que les institutions donnent aux choses

Les épreuves et D&MS

- L'épreuve de vérité (critique marxiste du droit)
- L'épreuve de réalité (les usages militants du droit)
- L'épreuve existentielle (critique en extériorité et valorisation d'autres biens communs)



Deux objectifs :

- Selon quelles modalités les collectifs utilisent-ils le droit de manière militante ?
- Quel type de régime de justification utilisent-ielles pour remettre en question l'ordre juridique et les logiques qui le fondent ?



II. Contexte juridique et socio-historique

A) Le droit de l'aménagement du territoire : raison d'État, libéralisme économique et participation citoyenne

- L'administration : gestion et développement du territoire (plan, schéma, etc.)
- Le marché économique : opportunités pour investir, marchandises et propriété privée.
- La participation des habitant·es à l'aménagement du territoire

A) Le droit de l'aménagement du territoire : raison d'État, libéralisme économique et participation citoyenne

1. Centralisation du pouvoir royal et l'édit de Saint-Germain-en-Laye (1641)
2. Révolution et théorie du Ministre-juge (1790-1795)
3. Le Consulat et l'embryon de juridictions administratives (1799-1815)
4. La loi fondamentale et les abus de Guillaume Ier (1815-1830)
5. La Constitution libérale et l'abdication du pouvoir judiciaire (1831)

B) Loi organique de 1962 : enjeux économiques et développement industriel

- Contexte politique : récession économique et crises sociales (Lois d'expansion économique de 1959, indépendance du Congo et grève de 60-61)
- Un long processus législatif et politique
- La loi résultant « d'une stratégie d'acteurs du secteur de la promotion immobilière particulièrement efficace »
- « une machine à surproduire des bureaux dans les villes et des lotissements dans les campagnes du pays » (Leconte, 2012)
- Constellation urbaines et mobilités des travailleur·euses

C) Le plan de secteur : anciennes réalités, nouveaux désastres

- Fixe l'affectation des sols
- Adoptés entre 1977 et 1987
- « conçus dans une période où les perspectives de croissance industrielle et urbaine paraissaient extrêmement favorables » (Bonnetfont, 1989)
- « surestimations de l'augmentation de la population ; sousestimations des risques d'inondations et de fortes chaleurs ; sousestimations de la destruction de la biodiversité et de la perte de terres agricoles (CPDT)

D) Régionalisation et métropolisation des territoires

- L'aménagement du territoire comme compétence exclusive des Régions
- De l'industrie à la métropole
- Les Schéma de développement du territoire à différentes échelles : Région, pluri-communal et Communes



E) Les droits procéduraux dans le cadre d'une demande de permis

1) Le droit à l'information

2) Le droit à la participation

3) Le droit à l'accès à la justice



II. Conclusion : contexte juridique et socio-historique

- A) Logiques de développement, d'expansion et de mutation du capitalisme**
- B) Tension entre intérêts privés et reproduction social**
- C) La non-prise en charge d'intérêts généraux : l'autonomie alimentaire et la destruction de la biodiversité**

III. Droit et mouvements sociaux : quelles hypothèses ?

1) *Legal mobilization theory*

2) Les utilisations profanes du droit et l'accès à la justice

1) *Legal mobilization theory*

- L'action collective comme processus politique : le droit comme système de valeurs, culturelles et symboliques (McCann, 2004)
- 3 moments où le droit peut jouer un rôle :
 - 1) Conceptualiser les luttes et construire un cadre commun
 - 2) Ressources matérielles et symboliques face aux représentant·es des institutions
 - 3) Vérifier l'adéquation entre engagements et réalisations

2) Les utilisations profanes du droit et l'accès à la justice

- Démocratiser l'accès au droit et remettre en question les discours d'expert (Israël, 2020)
- De l'indignation au recours en justice : les collectifs comme ressources et aide pour comprendre le droit et accéder aux tribunaux (Guienne, 2001)



IV. Critiques ordinaires et mouvements préfiguratifs

- A) Pourquoi se révolte-t-on ? Nimby et habitant·es**
- B) Les critiques ordinaires à l'égard des dispositifs participatifs**
- C) Les régimes de justification mobilisés**
- D) Pratique politique et démocratie**



A) Pourquoi se révolte-t-on ? Les habitant·es et le NIMBY

1. **Au niveau individuel** : représentations, les différentes stratégies et les couts et rétributions de l'action collective
2. **Au niveau collectif** : la structure des opportunités politiques, le processus de politisation, le cadrage collectif des injustices
3. **Habitant·e** : avantages et inconvénients



B) Les critiques ordinaires à l'égard des dispositifs participatifs

L'ethnographie de la participation :

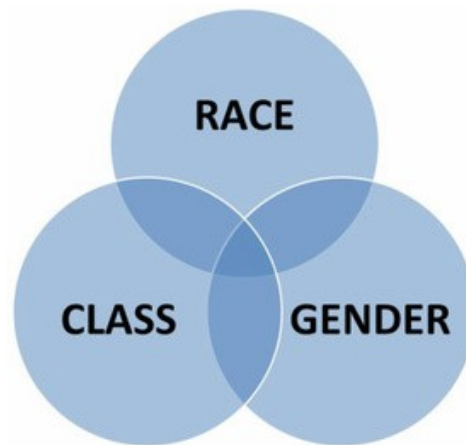
- explorer autrement les fonctionnements de la vie institutionnelle
- un processus de prise de conscience collective
- Les profanes face aux expert·es : stratégies de débordement
- Éviter le double piège de la dénonciation ou de l'apologie
- Création d'espaces de délibérations alternatifs

C) Les régimes de justification mobilisés

1. Le monde des évènements comme terrain d'émergence des critiques (Boltanski, 2009)
2. Les conceptions alternatives des droits humains (Claeys, 2015)
3. Les luttes pour des milieux de vie comme laboratoire de nouvelles interactions entre humains et non-humains (Descola, Pignocchi, 2022)

D) Pratique politique et démocratie

1. Politiser les enjeux d'aménagement du territoire et démocratiser les solutions
2. Mouvements sociaux et inégalités structurelles



Plan de travail

1ère phase : immersion et travail de documentation
(1 an)

2ème phase : observations participantes (2 ans)

3ème phase : dépouillement des résultats (1 an)

Merci pour votre
attention

Neutralité axiologique et point de vue situé

Épistémologies féministes

Partir des expériences pour
construire des savoirs

Objectivité renforcée



Interdisciplinarité

Le droit comme technologie politique et comme instrument de stabilisation des réalités institutionnelles

Le droit constitue du social et est constitué par lui

Dépouillement de matériaux juridiques ou infra-juridiques et enquête de terrain



Conceptions alternatives des territoires

Droit à la ville (Lefebvre)

Municipalisme libertaire (Bookchin)

Démocratie radicale (Castoriadis)

Travail de subsistance (Pruvost)

Zonne-à-défendre, Chiappas, Rojava,
etc.



Classe, genre et race

Qui participent ?

Ségrégation socio-spatiale

Division du travail militant

Interroger trois frontières : public/privé; militantisme/non-militantisme; institutions/mouvements (Bereni, Revillard)

L'effet en retour de la colonisation

